



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette
13002 Marseille
Tél 04 91 14 55 91
unsaterritoriaux@marseille.fr

**8 mars : journée internationale de lutte pour
les droits des femmes**

Égalité au travail : un combat permanent

Le 8 mars, comme tous les jours, l'UNSA Territoriaux Ville de Marseille est engagée pour qu'enfin l'égalité femmes-hommes soit une réalité.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail n'est pas acquise. C'est un combat permanent, aujourd'hui menacé par un recul idéologique et social préoccupant. Malgré un arsenal législatif existant, dans la réalité des administrations les inégalités persistent.

Le monde du travail est un espace où les rapports de domination de genre continuent de s'exercer.

Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) sur l'état du sexisme en France alerte clairement : le sexisme progresse et se radicalise. Il met en évidence une montée du masculinisme, idéologie qui nie les inégalités entre les sexes et remet en cause les droits des femmes. Cette idéologie alimente un sexisme décomplexé, dans les discours publics, sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les collectifs de travail. Alimente à la fois un sexisme hostile et violent et un sexisme dit « bienveillant », plus insidieux, qui cantonne les femmes à des rôles inégalitaires, limitants leurs carrières et leur autonomie.

Ces évolutions ne sont pas sans conséquences au travail. Elles fragilisent les droits, banalisent des comportements inacceptables et freinent l'accès des femmes aux responsabilités. Elles rendent d'autant plus indispensable l'action syndicale pour protéger, prévenir et transformer.

Face à cette réalité, L'UNSA refuse l'inaction et la résignation. Le syndicalisme a une responsabilité et l'UNSA agit concrètement en formant ses adhérentes et adhérents aux violences sexistes et sexuelles au travail pour mieux prévenir, repérer et accompagner. Elle déploie des outils de sensibilisation indispensable pour nommer ce qui trop souvent reste minimisé.

L'UNSA a lancé une campagne pour l'inscription dans la loi du congé menstruel, parce que la santé des femmes au travail n'est ni un tabou ni un privilège, mais un droit.

Aujourd'hui, Journée internationale pour les droits des femmes et toute l'année, l'UNSA est mobilisée pour rappeler que l'égalité est une exigence sociale et démocratique.

Le 8 mars est l'occasion de rappeler les revendications de l'UNSA notamment sur :

- **l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes ;**
- **la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;**
- **plus de moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;**
- **l'inscription dans la loi d'un congé menstruel ;**
- **la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale ,**

Pour toutes ces raisons, le 8 mars 2026 sera l'occasion de rappeler que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est un enjeu social et démocratique.

L'UNSA appelle à la participation aux manifestations, rassemblements organisés pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Cette journée s'inscrit pleinement dans notre campagne pour inscrire le congé menstruel dans la loi.

**Des fleurs c'est bien,
mais plus de droits
et de respect c'est mieux !**